



DIMANCHE 22 février 2026

VIDE-GRENIER

8H00-17H00

SALLE POLYVALENTE DE MELLAC

Buvette et Restauration sur place

Visiteurs : Entrée 1 € (+ 12 ans)
Exposants : 7€ l'emplacement
tables et chaises fournies
Installation à partir de 6h00

Renseignements et inscriptions
laurent-lecloirec@hotmail.fr
06.73.28.64.50

Organisé par le Club de Tennis de table
de Quimperlé



DIMANCHE 22 février 2026

VIDE-GRENIER

8H00-17H00

SALLE POLYVALENTE DE MELLAC

Buvette et Restauration sur place

Visiteurs : Entrée 1 € (+ 12 ans)
Exposants : 7€ l'emplacement
tables et chaises fournies
Installation à partir de 6h00

Renseignements et inscriptions
laurent-lecloirec@hotmail.fr
06.73.28.64.50

Organisé par le Club de Tennis de table
de Quimperlé

EXTRAIT DU REGLEMENT

• Cette manifestation s'adresse au professionnels, aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations • Les enseignes à caractères politiques, syndicales, religieux sont interdites sur les emplacements. • La vente d'animaux vivants et de produits alimentaires n'est pas autorisée. • Les objets et collections déballées appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vols, ou autres préjudices. Aucun remboursement de l'association ne sera fait. • Les placements se feront au fur et à mesure des réservations validées et des règlements reçus. • Les exposants seront reçus à partir de 6h00 et s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 17h. Les emplacements non occupés à 8h30 seront déclarés vacants, cédés aux autres exposants et non remboursés. • L'ouverture du Troc et Puces au public est prévue de 9H à 17H. • Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....
CP..... VILLE.....
TELEPHONE..... MAIL.....

PARTICULIER (pièce d'identité à présenter à votre arrivée)

Carte Nationale d'identité ou Permis de Conduire N°.....

Délivré le à

Date de naissance..... Lieu de naissance.....

PROFESSIONEL (carte professionnelle à présenter à votre arrivée)

N° registre du commerce..... N° Urssaf.....

Délivré le à

Nature de la vente.....

Nombre d'emplacement(s) réservé(s)..... X 7 euros : Coût total =

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription complété ainsi que le paiement de votre réservation par chèque (à l'ordre de «TTK») à l'adresse suivante :

Monsieur Laurent LE CLOIREC, 1 Hameau Du Cosquer 29300 MELLAC

La réservation sera définitive dès réception du **dossier complet avec son règlement**.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement complet et déclare l'accepter sans réserve.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (Nom Prénom).....
Né(e) le..... à

Domicilié(e) (adresse complète).....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile (Art R321-9 du Code Pénal) et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés (Art 310-2 du Code du Commerce). L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur dans son intégralité. Une réservation par personne obligatoire : toute personne désirant vendre doit avoir un bulletin à son nom, conformément à la réglementation préfectorale concernant les Trocs et Puces.

Fait à..... Le Signature :

EXTRAIT DU REGLEMENT

• Cette manifestation s'adresse au professionnels, aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations • Les enseignes à caractères politiques, syndicales, religieux sont interdites sur les emplacements. • La vente d'animaux vivants et de produits alimentaires n'est pas autorisée. • Les objets et collections déballées appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vols, ou autres préjudices. Aucun remboursement de l'association ne sera fait. • Les placements se feront au fur et à mesure des réservations validées et des règlements reçus. • Les exposants seront reçus à partir de 6h00 et s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 17h. Les emplacements non occupés à 8h30 seront déclarés vacants, cédés aux autres exposants et non remboursés. • L'ouverture du Troc et Puces au public est prévue de 9H à 17H. • Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....
CP..... VILLE.....
TELEPHONE..... MAIL.....

PARTICULIER (pièce d'identité à présenter à votre arrivée)

Carte Nationale d'identité ou Permis de Conduire N°.....

Délivré le à

Date de naissance..... Lieu de naissance.....

PROFESSIONEL (carte professionnelle à présenter à votre arrivée)

N° registre du commerce..... N° Urssaf.....

Délivré le à

Nature de la vente.....

Nombre d'emplacement(s) réservé(s)..... X 7 euros : Coût total =

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription complété ainsi que le paiement de votre réservation par chèque (à l'ordre de «TTK») à l'adresse suivante :

Monsieur Laurent LE CLOIREC, 1 Hameau Du Cosquer 29300 MELLAC

La réservation sera définitive dès réception du **dossier complet avec son règlement**.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement complet et déclare l'accepter sans réserve.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (Nom Prénom).....
Né(e) le..... à

Domicilié(e) (adresse complète).....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile (Art R321-9 du Code Pénal) et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés (Art 310-2 du Code du Commerce). L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur dans son intégralité. Une réservation par personne obligatoire : toute personne désirant vendre doit avoir un bulletin à son nom, conformément à la réglementation préfectorale concernant les Trocs et Puces.

Fait à..... Le Signature :